



Distr.: GENERALE

CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/Rapport/Rev.1  
Avril 2006

Original: FRANÇAIS

**NATIONS UNIES**  
**COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

---

**Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord**

Vingt et unième réunion du Comité intergouvernemental  
d'experts (CIE)

Rabat (Maroc)  
4-6 avril 2006

**RAPPORT DE LA XXIème REUNION DU COMITE**  
**INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS**



## **I. ORGANISATION ET PARTICIPATION**

1. La vingt et unième réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-AN) s'est tenue à Rabat (Maroc) du 4 au 6 avril 2006. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame Ikbal Fekih de Tunisie, présidente du Bureau sortant du CIE.

2. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Mohamed Bijaad, Secrétaire Général du Haut Commissariat au Plan du Maroc.

3. Les représentants de tous les Etats membres ont participé à la réunion: Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

4. Etaient représentés:

- Des organisations et institutions spécialisées des Nations Unies:
  - Bureau international du travail (BIT);
  - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI);
  - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
  - PNUD/ICTDAR;
  - Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA);
  - Programme des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).
- Des organisations internationales et régionales:
  - African Centre for Applied Research and Training in Social Development (ACARTSOD);
  - Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC);
  - Communauté des Etats Sahélo - sahariens (CEN-SAD);
  - Ligue des Etats Arabes;
  - Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS);
  - Organisation arabe pour le développement agricole (OADA);
  - Union du Maghreb Arabe (UMA);
  - Union des administrations portuaires du nord de l'Afrique (UAPNA).
- Le Corps diplomatique:
  - Allemagne
  - Belgique
  - Cameroun, doyen des pays Africains au Maroc
  - Commission européenne
  - Espagne
  - France
  - Royaume Uni
- Des représentants du secteur privé, des ONGs et des universités.

5. La liste des participants figure en annexe de ce rapport.

## **II. OUVERTURE DE LA REUNION** *(Point 1 de l'ordre du jour)*

6. Dans son discours d'ouverture, Mme. Ikbal Fekih de Tunisie, présidente de la 20ème session du CIE, a remercié les autres membres du Bureau du CIE et le personnel du Secrétariat, et en particulier la Directrice du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord, Mme. Karima Bounemra Ben Soltane, du soutien qui lui a été apporté au cours de son mandat. Elle a salué l'initiative prise par le Secrétariat de renforcer la concertation avec les membres du Bureau au cours de l'année écoulée et de les faire participer aux différentes activités. Elle a passé en revue les différents thèmes de la réunion et a rappelé l'importance pour la région des questions de l'eau, de l'intégration régionale et de la facilitation des échanges commerciaux entre les pays d'Afrique du nord.

7. Dans son allocution, M. Mohamed Bijaad, Secrétaire Général du Haut Commissariat au Plan du Maroc a rappelé que cette réunion revêt un caractère particulier car c'est la première fois que le CIE se réuni à Rabat. Le transfert du Bureau à Rabat ne manquera pas d'améliorer son efficacité. Il a signalé que le chômage est un défi important pour tous les pays et que le Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord ne cesse de déployer des efforts pour choisir des thèmes qui participent au relèvement de ce défi. Il a rappelé les facteurs contraignants que connaît la conjoncture de la région, les performances réalisées ainsi que les mesures et réformes adoptées, notamment pour l'amélioration de l'environnement des affaires et pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dans ce domaine en particulier, le Maroc a pu franchir des étapes importantes grâce à la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

8. M. Bijaad a souligné que le commerce extérieur de la région reste très concentré géographiquement et peu diversifié alors qu'un fort potentiel existe pour les échanges intra - régionaux. De même il a rappelé la pression croissante sur les ressources en eau et le manque de stratégie efficace de gestion de ces ressources. Cette situation a-t-il souligné, appelle à une remise en question des procédures de gestion de l'eau pour sa sauvegarde.

9. Dans son allocution, la Directrice du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord a souhaité la bienvenue au nom de Monsieur Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, au Secrétaire Général du Haut Commissariat au Plan du Maroc, à la présidente du Bureau sortant du CIE, aux délégations officielles des Etats membres, à Son Excellence M. Mahammat Paba Salé, Ambassadeur du Cameroun et Doyen du Groupe Africain au Maroc, aux Ambassadeurs et membres du corps diplomatique, et aux représentants des agences du système des Nations Unies, ainsi que ceux des organisations régionales, sous régionales et nationales, du secteur privé et de la société civile.

10. Elle a passé en revue les principaux thèmes qui seront abordés dans la présente session du CIE, notamment la conjoncture économique et sociale des pays de la région; le commerce comme l'un des vecteurs de l'intégration régionale; l'évolution des structures économiques et la question de l'eau et l'environnement. Elle a rappelé la mise en place de l'Observatoire de l'intégration, dont le principe a été retenu lors de la réunion du CIE en 2005. Le Bureau se propose également d'organiser une rencontre sur le problème d'actualité qu'est la migration. Une concertation sur cette question entre toutes les parties prenantes est aujourd'hui une nécessité urgente.

11. Elle a encouragé les Etats membres à prendre davantage en compte les exigences d'une dimension sociale qui permettra que les fruits de la croissance bénéficient au plus grand nombre, en visant au minimum la réalisation des OMDs.

12. Elle a informé les participants que dans la dynamique des réformes proposées par le Secrétaire Général des Nations Unies et suite à la mise en place d'une équipe de réflexion sur les orientations futures de la CEA, par M. Abdoulie Janneh, Secrétaire Exécutif de la CEA, le Bureau a lancé une première étude d'impact, dont les résultats seront analysés dans les prochains mois.

13. Elle a remercié chaleureusement le Gouvernement de sa Majesté le Roi Mohamed VI pour l'aide et le soutien apportés à l'occasion du transfert des locaux du Bureau de la CEA à Rabat. Elle s'est déclarée persuadée que cette décision renforcera beaucoup plus les relations, déjà très bonnes, que le Bureau entretient avec le pays hôte, et permettra au Bureau de mieux interagir avec les Etats membres et être plus proche des partenaires du développement. Elle a invité les Etats membres à contribuer à la décoration des nouveaux locaux.

14. Elle a invité les participants à participer à la prochaine Conférence des Ministres de la CEA qui se tiendra à Ouagadougou (Burkina Faso).

### **III. ELECTION DU BUREAU** *(Point 2 de l'ordre du jour)*

15. Le Comité a élu le Bureau suivant:

Président	:	Algérie
Vice-président	:	Egypte
Rapporteur	:	Libye

### **IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DES TRAVAUX** *(Point 3 de l'ordre du jour)*

16. L'Ordre du jour provisoire (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/1/Rev.1) et le Programme provisoire des travaux (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/1/Add.2/Rev.1) ont été adoptés.

### **V. LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES EN AFRIQUE DU NORD EN 2005** *(Point 4 de l'ordre du jour)*

17. Le Secrétariat a présenté le rapport sur les conditions économiques et sociales en 2005 (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/2). Il a souligné que cette année, le taux de croissance de la région s'est maintenu, tout comme en 2004, aux environs de 5%. Cette performance a été réalisée malgré l'impact de facteurs négatifs comme une modeste campagne agricole, la hausse des prix des hydrocarbures et la légère décélération de la croissance mondiale. La hausse des prix des hydrocarbures s'est diversement répercutée sur les économies des pays de la région selon qu'ils soient exportateurs ou importateurs d'énergie. Les politiques volontaristes d'augmentation de la demande par la hausse des investissements, notamment en Algérie et au Maroc, et la poursuite de la mise en œuvre des réformes ont favorisé cette tendance. Toutefois, la conjoncture montre encore une fois la vulnérabilité structurelle des économies nord-africaines à deux facteurs principaux, le cours des hydrocarbures et les conditions climatiques.

18. Le Secrétariat a souligné que le commerce extérieur a connu une croissance beaucoup plus rapide que celle du commerce intra - régional, dont la part continue à baisser. Il a aussi mis en relief les grandes différences qui existent entre les pays dans les structures de la masse monétaire, les taux d'intérêts et les interventions des banques centrales. Malgré leur tendance à la baisse, les taux de chômage restent élevés. La

situation sociale s'est caractérisée par le lancement de programmes multi - sectoriels de lutte contre la pauvreté monétaire et humaine, accompagnés d'importantes ressources financières, témoins d'une plus grande prise en charge des besoins sociaux des populations.

19. Le Secrétariat a mis en relief les recommandations du rapport qui suggèrent de:

- Mettre au point, au niveau régional, des instruments de régulation des situations économiques et financières, contre les fluctuations pluviométriques et des cours du pétrole;
- Procéder à l'analyse des sources potentielles de croissance et de compétitivité au niveau régional;
- Lancer des études comparatives des systèmes bancaires et des marchés financiers de la région;
- Faire accompagner les lois de finances par des rapports d'évaluation de l'impact des politiques;
- Intégrer des indicateurs chiffrés de pauvreté et de chômage dans les lois de finances et dans les modèles annuels de prévision.

20. A l'issue de la présentation, les débats ont porté sur les points suivants:

- L'importance pour les pays de mettre en place des fonds nationaux de régulation pour amortir notamment les effets des chocs exogènes, de les étendre au-delà du secteur des hydrocarbures aux produits stratégiques et d'échanger les expériences dans ce domaine dans la perspective d'une coordination régionale;
- L'importance grandissante de la coopération et de l'échange d'expériences et d'expertise dans le secteur des hydrocarbures qui peu être considéré comme une plateforme d'intégration régionale et continentale, surtout avec l'Egypte et la Libye comme nouveaux exportateurs de gaz, et de la Mauritanie et du Soudan comme nouveaux exportateurs de pétrole;
- La nécessité d'analyser l'impact des facteurs exogènes sur chacun des pays de la région;
- L'importance d'une évaluation de l'impact de la fin des accords multifibres sur la croissance et l'emploi, notamment celui des femmes;
- L'importance d'une prise en compte plus systématique, au niveau des politiques économiques des pays, et par conséquent dans le rapport annuel du Bureau, des aspects sociaux. Ceci permettra que l'analyse des performances annuelles des pays soit plus représentative des effets du développement sur les populations.

## **VI. LE COMMERCE EN AFRIQUE DU NORD** *(Point 5 de l'ordre du jour)*

21. Le Secrétariat a informé les participants qu'en 2006 les activités du Bureau s'articuleront autour de ce thème. En ce qui concerne le CIE, ce thème sera décliné en trois parties:

- L'évaluation du potentiel de l'intégration régionale (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/I)
- Les règles d'origine (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/II)
- Le commerce électronique (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/III)

## **VI.1. Evaluation du potentiel de l'intégration régionale** *(Point 5.1. de l'ordre du jour)*

22. Ce point a commencé par la présentation des résultats d'une étude quantitative qui a été menée sur le potentiel commercial de l'intégration des pays d'Afrique du nord (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/I).

23. L'accent a été mis sur les principales caractéristiques du commerce extérieur dans les pays de la région, et en particulier le niveau élevé des tarifs douaniers, la faible concentration des échanges aussi bien au niveau des exportations que des importations, le faible niveau de diversification des produits exportés et leur concentration géographique, et la faiblesse du commerce intra – régional.

24. Le modèle de gravité utilisé dans l'étude montre que l'intégration des pays d'Afrique du nord aurait d'importantes retombées économiques. En effet, selon les résultats de l'estimation du modèle, les exportations simulées seraient dix fois plus élevées par rapport à leur niveau actuel, fruit d'une création et d'une réallocation du commerce.

25. Pour accélérer le processus d'intégration régionale la présentation a souligné la nécessité d'adopter une approche volontariste et de mettre en place les conditions susceptibles de stimuler la propension à commercer entre les opérateurs privés des pays de la région. Pour cela, il a été recommandé (i) un recentrage du projet d'intégration en le focalisant sur un nombre réduit et cohérent d'initiatives; et (ii) de mettre en place des mécanismes transparents de suivi, d'évaluation et de résolution des différents commerciaux entre les opérateurs de la région.

26. A l'issue de la présentation, les débats ont porté sur les points suivants:

- L'importance du commerce comme instrument au service de la croissance économique et comme vecteur d'intégration régionale, d'où la pertinence du forum sur le commerce que le Bureau se propose d'organiser en novembre 2006;
- Le poids des barrières non tarifaires, telles que les normes techniques ou sanitaires, qui constituent un élément de blocage dans le développement des échanges intra - régionaux;
- L'importance de se concentrer sur un nombre réduit de projets régionaux, tels que le développement des infrastructures, notamment de transport, étant donné leur caractère dynamique sur l'ensemble de l'économie et sur l'emploi et d'y associer le secteur privé;
- L'importance de mettre en œuvre les accords commerciaux déjà ratifiés.

## **VI.2. Les règles d'origine** *(Point 5.2 de l'ordre du jour)*

27. La Note Introductive sur les règles d'origine (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/II) a été préparée par le Secrétariat en réponse à une recommandation du CIE (2004) d'organiser une réunion d'experts sur ce thème. La note présente le contexte, les objectifs et les modalités d'organisation de la réunion qui réunira des experts des pays d'Afrique du nord pour passer en revue des questions telles que la multiplicité des règles d'origine dans le cadre des accords commerciaux de libre échange, leur impact sur les échanges, l'harmonisation des règles préférentielles et leur adéquation avec les provisions non préférentielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le

Secrétariat a invité les participants à partager avec lui les informations relatives aux activités menées dans leur pays sur ce sujet et à encourager une participation de haut niveau à l'atelier qui se tiendra du 20 au 22 juin 2006. Les recommandations de la réunion d'experts seront présentées au CIE lors de sa 22ème session en 2007.

28. A l'issue de la présentation, les débats ont porté sur les points suivants:

- L'importance d'étudier plus en détail les règles d'origine tout en tenant compte du fait qu'elles peuvent donner lieu à des litiges;
- La complexité des règles d'origine qui peuvent susciter des contraintes en matière de développement des échanges commerciaux;
- L'intérêt porté depuis longtemps par l'UMA à la problématique des règles d'origine, d'autant plus que plusieurs points restent encore non résolus;
- Disponibilité au siège de la FAO de données actualisées sur les règles d'origine, dans le domaine du commerce des produits agricoles, susceptibles d'intéresser les pays membres;
- Disponibilité réaffirmée du Gouvernement marocain, notamment du Ministère du commerce extérieur, d'entamer une réflexion commune avec le bureau, de travailler en étroite collaboration avec ce dernier en vue de préparer le séminaire prévu en juin 2006;
- Nécessité d'identifier les personnes ressources au niveau des ministères pour s'assurer de la participation effective d'experts en la matière. En outre, seront présents des institutions importantes dans ce domaine telles que l'OMC et le Centre du commerce international (CCI);
- Au niveau du partenariat institutionnel, d'autres institutions devraient être associées à l'Atelier, en plus des organismes déjà contactés par la CEA. La FAO pourrait apporter une contribution notamment sur la question de la traçabilité des produits agro-alimentaires.

### **VI.3. Le commerce électronique** *(Point 5.3 de l'ordre du jour)*

29. Le Secrétariat a présenté le rapport CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/III élaboré suite aux recommandations du séminaire sur « Les nouvelles technologies de l'information et le développement des échanges entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe » organisé par le Secrétariat de l'UMA, la CEA et le PNUD/ICTDAR en 2005 à Tanger. Le rapport a mis en exergue les potentialités qu'offrent les TIC pour une plus grande promotion du commerce intra - régional et a noté que le E-commerce, en dépit des contraintes liées au manque de cadres législatif et institutionnel et à la non reconnaissance de la signature électronique par tous les pays d'Afrique du Nord, pourrait être un vecteur d'intégration et de développement régional.

30. A l'issue de la présentation, les débats ont porté sur les points suivants:

- Les participants ont reconnu que le E-commerce offre de réelles opportunités aux pays de prendre leur place dans la société du savoir, d'améliorer leur compétitivité et de lutter contre la pauvreté. A ce titre, ils ont salué l'initiative de la CEA de promouvoir une plateforme de E-commerce en relation avec les partenaires concernés et en particulier l'UMA avec laquelle cette activité a été initiée;

- Ils ont souligné l'importance de concevoir le commerce électronique comme support au commerce à travers ses fonctions de facilitateur du marketing, de la communication et pour la commercialisation des services;
- Il a été noté qu'il fallait adopter une approche plus globale et ne pas considérer le E-commerce de manière isolée. C'est pourquoi il est important d'assurer au niveau national un environnement favorisant le développement du E-commerce et l'utilisation des TIC en considérant des secteurs tels que le E-gouvernement, les banques.... Pour cela, il sera nécessaire de renforcer et étendre l'infrastructure et la formation et de développer des contenus commerciaux en langue arabe, dans le cadre de l'intégration régionale. Pour cela, la CEA pourrait programmer des activités régionales avec les Ministères du commerce extérieur.

## **VII. EVOLUTION DES STRUCTURES ECONOMIQUES EN AFRIQUE DU NORD (2<sup>EME</sup> ETAPE) (Point 6 de l'ordre du jour)**

31. Dans sa présentation du Document (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/4), le Secrétariat a informé les participants que conformément à la recommandation du CIE lors de sa vingtième session en 2005, le Bureau a mené une série de travaux en vue d'approfondir l'analyse des structures économiques en Afrique du Nord. Un accent particulier a été mis sur les secteurs porteurs d'une plus grande diversification et intégration régionale des économies.

32. Le Secrétariat a informé que des études pays ont été menées sur chacune des économies de la région afin de mieux en connaître les tendances structurelles ainsi que les déterminants et contraintes. Ces études ont également fait ressortir les potentialités macroéconomiques et sectorielles de l'intégration. De plus, une table ronde d'experts nord africains a été organisée en mars 2006 pour discuter de ces études pays, en tirer les conclusions et formuler des recommandations à l'intention du CIE.

33. Le Secrétariat a présenté les principales conclusions, notamment celles qui portent sur la méthodologie d'analyse, la disponibilité et l'homogénéité des données statistiques ainsi que les opportunités sectorielles pour une plus grande diversification des économies et pour renforcer le processus d'intégration économique régionale. Il a également mis en relief les principales –recommandations aux Etats membres, dont l'approche stratégique de développement fondée sur l'économie du savoir par un approfondissement dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et par une remise à niveau et l'adaptation des systèmes éducatifs. Quant à la CEA, il lui a été recommandé de mener des études sur: (i) le secteur privé et sa perception de l'intégration; (ii) les secteurs potentiellement porteurs de l'intégration; (iii) et sur la relation croissance – emploi – pauvreté. De plus, il a été recommandé à la CEA, de constituer une base de données fiable et homogène pour l'ensemble des pays. Pour cela, le Secrétariat propose d'organiser, dans le cadre de son programme de travail, des activités pour renforcer la mise en place du Système de comptabilité nationale (SCN 1993) et de mener des études régionales sur les secteurs porteurs par l'utilisation des comptes satellites disponibles dans les pays.

34. A l'issue de la présentation, les débats ont porté sur les points suivants:

- La détermination des secteurs porteurs: Leur choix devrait se faire également sur la base du critère de la compétitivité;
- Le rôle central de l'Etat surtout au niveau des investissements et de l'environnement des affaires;

- La nécessité du partenariat entre les secteurs public et privé;
- L'importance du secteur informel au vu de son rôle dans la génération d'emplois et d'offre de biens et services;
- La méthodologie d'analyse des structures économiques devrait prendre en compte les spécificités historiques et les différences structurelles des économies nationales.

### **VIII. RAPPORT ECONOMIQUE 2005 SUR L'AFRIQUE** *(Point 7 de l'ordre du jour)*

35. La présentation du rapport économique sur l'Afrique 2005 a porté sur les résultats économiques de l'Afrique en 2005 et les perspectives pour 2006, en mettant un accent particulier sur le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique.

36. Les résultats économiques: le rapport a souligné qu'en 2005, les pays africains en général ont enregistré une croissance satisfaisante, avec une moyenne de 4.8% pour l'Afrique sub-saharienne. Cette croissance s'explique par la hausse des cours des produits de base, en particulier le pétrole, un meilleur environnement macro-économique, une amélioration substantielle du compte courant et une baisse de la dette extérieure. Le rapport anticipe une chute de la dette totale dans les années à venir suite à la décision prise en juin 2005, lors du Sommet du G8 d'annuler la dette de plusieurs pays africains. Par rapport aux perspectives économiques en 2006, le rapport prévoit un taux de croissance du PIB de 5.3%.

37. Le défi du chômage: Le rapport a mis en exergue l'amélioration de la performance macro-économique mais aussi sa relative faible incidence sur le chômage, la croissance étant restée concentrée dans les secteurs à haute intensité de capital. En outre, on observe une forte proportion de travailleurs pauvres dans les pays africains, surtout dans le secteur informel et dans le monde rural. Le chômage des jeunes et des femmes reste un problème majeur pour le continent.

38. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont pris note du rapport et ont soulevé les points suivants:

- La croissance observée dans les pays exportateurs d'hydrocarbures ne peut pas être exclusivement expliquée par la hausse du prix du baril;
- La nécessité d'utiliser des fonds de régulation comme instrument pour contrecarrer les chocs exogènes négatifs et d'analyser les aspects liés aux modalités de fonctionnement de ces fonds de régulation (prix de référence, contrôle des utilisations, ...);
- L'importance d'améliorer la qualité et l'adéquation du système éducatif, et de développer le partenariat avec le monde associatif afin de lutter contre le chômage surtout des jeunes, des femmes, ainsi que dans les zones rurales. Les différents dispositifs incitatifs pour accroître la création d'emploi, en particulier en faveur des jeunes, ont été discutés;
- La nécessité d'approfondir l'analyse de la situation socio-économique dans le rapport économique sur l'Afrique tout en prenant en compte les principaux déterminants.

## **IX. EAU, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE DU NORD** *(point 8 de l'ordre du jour)*

39. Le Secrétariat a présenté (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/5) les activités menées par le Bureau dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre par les pays de la Vision africaine de l'eau 2025. Ces activités ont été menées grâce à la mobilisation de l'expertise de la région et des partenaires stratégiques comme UN-Water Africa, l'OSS, la BAD et l'UMA. Elles ont consisté en une évaluation détaillée des expériences nationales dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement dont les résultats ont été publiés dans une série d'études nationales et régionales. Un séminaire régional a aussi été organisé à Tunis (21-23 février 2006) pour discuter du défi de l'eau et de l'environnement et de son impact sur les perspectives de développement en Afrique du Nord.

40. Le Secrétariat a informé le CIE que le Séminaire a adopté les éléments d'un projet de « Plan d'Action sur l'eau, l'environnement et le développement durable » qui, une fois finalisé guidera toutes les parties prenantes dans leurs efforts pour formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques et programmes pour l'utilisation équitable et durable des ressources en eau et la protection de l'environnement. Le plan d'action est structuré autour de trois grands thèmes, à savoir la gestion de l'eau, la gestion de l'environnement et les outils institutionnels et économiques d'évaluation. Présenté sous forme de cadre logique, le plan d'action définit les thèmes, les objectifs, les actions et les outils d'évaluation et de suivi.

41. Les participants ont noté avec satisfaction la régularité avec laquelle la CEA travaillait sur cette question stratégique et souligné l'importance de l'eau comme élément et enjeu dans la décennie à venir. Ils ont pris connaissance des propositions du rapport sur les questions relatives à l'eau et à l'environnement.

## **X. L'AFRIQUE DU NORD ET LES AGENDAS REGIONAUX ET INTERNATIONAUX DE DEVELOPPEMENT** *(Point 9 de l'ordre du jour)*

42. Dans sa présentation, le Secrétariat a souligné que ce rapport est présenté pour la première fois au Comité en vue de promouvoir un partage d'information qui s'inscrit dans une approche globale du développement qui tient compte des interactions entre les objectifs de développement, de situer les défis et enjeux qu'ils représentent pour la région et de mettre en relief le rôle de la CEA, et en particulier celui de la CEA-AN pour les atteindre.

43. Le Secrétariat a passé en revue les questions de développement soulevées en 2005 dans les domaines de l'intégration régionale, du commerce et des accords de l'OMC, de la dette, de la gouvernance, des objectifs du millénaire pour le développement et des technologies de l'information et de la communication. L'accent a été mis sur les enjeux, le rôle joué par les pays de la région dans la recherche des consensus, lors des grandes rencontres régionales et internationales et des négociations multilatérales, et du degré de prise en compte des perspectives de la région dans les documents consensuels. Il a aussi souligné le rôle de la CEA dans la promotion des approches régionales et le plaidoyer pour encourager les positions communes et donner ainsi à l'Afrique du nord plus de visibilité dans les débats régionaux et internationaux.

44. A l'issue de la présentation, les débats ont porté sur les points suivants:

- Les participants ont félicité le Bureau pour avoir inscrit cette initiative à l'ordre du jour du CIE;
- Les mesures adoptées par la CEA en vue de faire le suivi de Beijing+10 et la suite donnée à la recommandation d'organiser un atelier de suivi. Cet atelier sera organisé en 2006;
- D'autres résultats des négociations à l'OMC ont été signalés, notamment sur la pêche et les services. De même les progrès enregistrés par la réunion Euro-Med des ministres du commerce tenue à Marrakech en mars 2006, en perspective de la mise en place effective de la zone de libre échange, ont été rappelés;
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) a été discuté et ses avantages et l'opportunité qu'il offre de recueillir un maximum d'information ont été mis en exergue.

## **XI. RAPPORTS D'ACTIVITES POUR LA PERIODE AVRIL 2005 - MARS 2006**

*(Point 10 de l'ordre du jour)*

45. Le Secrétariat a informé que ce point de l'ordre du jour portera sur les activités du Bureau et sur celles de la CEA.

### **XI.1 Activités du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord** *(Point 10.1)*

46. Les activités du Bureau pour la période avril 2005 - mars 2006 ont été présentées par le Secrétariat qui a passé en revue ses travaux tels que réunions, ateliers, séminaires, réunions ad hoc d'experts et publications (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/7). Il a mis en relief les principaux domaines où le Bureau est intervenu: l'analyse économique de la conjoncture et des tendances structurelles, l'intégration régionale, l'eau et le développement durable, le genre, la gouvernance et le VIH/SIDA. De plus, il a informé le Comité que deux nouvelles activités approuvées au cours de sa 20ème réunion ont démarré au cours de cette période: l'Observatoire de l'intégration régionale et le Programme de stages pour étudiants. Il a souligné que toutes les activités du Bureau ont été menées en étroite collaboration avec les Etats membres, les communautés économiques régionales, les organisations régionales et les institutions du système des Nations Unies. Un effort a été fait pour impliquer dans ces activités les universités nord – africaines, la société civile et le secteur privé. Le Secrétariat a informé le Comité du transfert de son Bureau de Tanger à Rabat.

47. Les participants ont pris note du rapport et ont félicité le Secrétariat pour la qualité et la pertinence des activités entreprises et des efforts fournis pour répondre aux besoins des Etats membres et travailler en concertation avec eux. Le Comité a félicité le Bureau pour la qualité du travail effectué au cours de cette période qui n'a pas souffert, malgré des perturbations inhérentes au transfert du siège de Tanger vers Rabat.

48. Les participants ont également suivi avec intérêt les progrès dans le développement de l'Observatoire sur l'intégration régionale et ont invité le Bureau à continuer à œuvrer dans le même sens, et les Etats membres à fournir les éléments nécessaires pour que l'Observatoire devienne un outil au service de l'intégration régionale et de la prise de décision.

## **XI.2 Activités de la CEA** *(Point 10.2)*

49. Le Secrétariat a également présenté un rapport sur les activités menées par la CEA au cours de cette période. Le rapport a mis l'accent sur les initiatives de politiques, les programmes de développement et les réformes institutionnelles majeurs pour cette période. Il a souligné que la CEA a entrepris de nombreuses initiatives de nature à promouvoir l'agenda du développement de l'Afrique, de parvenir à un consensus et contribuer à la défense des positions communes africaines. Des programmes de développement ont été lancés notamment dans le domaine du commerce, l'intégration régionale et l'examen du programme d'action pour les Pays moins avancés (PMA). Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) a été un autre secteur d'activité. Il a indiqué que la CEA a entrepris un certain nombre de réformes institutionnelles pour lui permettre d'atteindre efficacement ses objectifs et d'améliorer les services qu'elle offre aux Etats membres. Une équipe spéciale d'experts a été mise en place par le Secrétaire exécutif; elle présentera ses conclusions et recommandations à la Conférence des Ministres en mai 2006.

50. A l'issue de la présentation, les participants ont pris bonne note du rapport qui sera discuté plus en détails lors de la Conférence des Ministres.

## **XII. PROGRAMME DE TRAVAIL DU BUREAU POUR LA PERIODE AVRIL 2006-DECEMBRE 2007** *(Point 11 de l'ordre du jour)*

51. Le Secrétariat a rappelé (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/8) les principales activités à réaliser au cours de la période avril 2006 - décembre 2007, conformément au programme de travail approuvé par le CIE en 2005. Le Bureau mènera des activités sous la forme d'élaboration de rapports, d'études et de publications ainsi que l'organisation de réunions d'experts et d'ateliers de formation:

- Un Forum pour le développement de l'Afrique du Nord autour du thème du commerce en novembre 2006.
- Sur le plan thématique, le Bureau continuera ses activités dans les domaines de la conjoncture économique, des OMD et du NEPAD, du commerce, du genre, du développement durable et de l'eau.
- Il abordera la question de la mobilité des capitaux et continuera à consolider l'Observatoire de l'intégration régionale.

52. A l'issue de la présentation, les participants ont félicité le Bureau pour la clarté de la présentation et ont pris note du programme de travail pour la période avril 2006 – décembre 2007.

## **XIII. DATE ET LIEU DE LA XXIIème REUNION DU CIE** *(Point 12 de l'ordre du jour)*

53. Le Comité a décidé que la date de la XXIIème réunion du CIE sera fixée en fonction de celle de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique que la CEA organisera en 2007 et en tenant compte des réunions du CIE des autres Bureaux de la CEA.

54. La réunion se tiendra au Maroc, pays siège du Bureau sauf si un autre pays membre de la région se propose de l'abriter.

#### **XIV. QUESTIONS DIVERSES**

*(Point 13 de l'ordre du jour)*

55. Aucun point divers n'a été soulevé dans le cadre des questions diverses.

#### **XV. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA XXIème REUNION DU CIE** *(Points 14 et 15 de l'ordre du jour)*

56. A l'issue de leurs travaux, les participants à la XXIème réunion du CIE ont exprimé leur vive appréciation pour la qualité du travail accompli par le personnel du Bureau ce qui a contribué, dans une large mesure, au succès de la réunion.

57. Suite à la présentation du projet de rapport, le CIE a apporté quelques amendements et a adopté le rapport par acclamation.

La 21ème Réunion du CIE a adressé une Motion de Remerciement à sa Majesté le Roi Mohamed VI, Roi du Maroc et aux autorités du Gouvernement marocain (Le texte de la Motion est en annexe).

#### **XVI. CEREMONIE DE CLOTURE**

58. La cérémonie de clôture a été rehaussée par la présence de M. Habib Ben Yahia, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), de Mme Raja Ghannam, Directrice de la coopération multilatérale au Ministère des affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc et de Mme Maie Ayoub Von Khol, Représentante de L'UNICEF et Coordinatrice du Système des Nations Unies au Maroc par intérim.

59. Dans son discours, le Secrétaire Général de l'UMA a félicité le Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord et sa Directrice, Mme. Karima Bounemra Ben Soltane pour les efforts fournis afin de consolider la coopération et la complémentarité entre les pays de la région. Il a rappelé l'importance que revêt l'intégration régionale pour relever les défis du développement et de la mondialisation. Il a mis en relief les progrès enregistrés par l'UMA, tels que le cadre légal multilatéral en vue de créer une entité intégrée pour faciliter la circulation des biens et des capitaux et la Banque Maghrébine pour l'Investissement et le Commerce Extérieur (BMICE) en vue de financer des projets communs. Le Secrétaire Général a rappelé les activités réalisées conjointement par l'UMA et le Bureau de la CEA au cours de l'année 2005 et a réaffirmé sa volonté de renforcer ces liens de collaboration.

60. Madame Ghannam a félicité le Secrétariat pour la qualité de la documentation et le CIE pour la qualité de ses débats. Dans son discours elle a souligné la pertinence des thèmes de la réunion en mettant l'accent sur les secteurs porteurs du textile et du tourisme. Elle a exprimé son souhait que les recommandations du CIE puissent contribuer à atténuer l'impact négatif qu'a eu la fin de l'accord multifibres sur le secteur des textiles. Quant au secteur du tourisme, elle a souligné son caractère dynamique et l'importance de le voir se développer de plus en plus entre les pays de la région. Elle a félicité le Bureau pour la décision prise d'organiser un atelier sur les règles d'origine, lesquelles constituent un obstacle technique au commerce des biens.

61. Madame Maie Ayoub a remercié le Bureau de l'avoir invitée à prendre part à un événement d'une telle importance. Tout en rappelant les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), elle a exprimé sa satisfaction de voir le CIE se pencher sur les

questions du développement social. Elle a souligné la place de plus en plus importante qu'occupe le Bureau de la CEA dans le système des Nations Unies au Maroc, surtout suite à son transfert à Rabat.

62. Madame Ben Soltane a remercié les hôtes de marque qui ont pris part à la cérémonie de clôture. Elle s'est d'abord adressée à M. Habib Ben Yahia, Secrétaire Général de l'UMA pour lui transmettre les félicitations les plus chaleureuses de la part de M. Abdoulie Janneh, Secrétaire Exécutif de la CEA pour sa nouvelle nomination. Elle a réitéré l'entière disposition de la CEA à renforcer les liens de collaboration avec l'UMA pour accélérer la mise en œuvre du NEPAD. Elle s'est ensuite adressée à Mme. Ghannam, Directrice de la coopération multilatérale au Ministère des affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc, pour lui exprimer sa conviction que sous sa conduite les relations entre le Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord et le Gouvernement du Maroc, déjà très bonnes, seront renforcées. Elle a souligné que la présence de Mme. Ayoub est une manifestation de la force des liens de coopération qui existent au sein de la famille onusienne.

63. Dans son discours, elle a rappelé le déroulement des travaux du CIE et les activités de suivi qui vont en découler. Elle a également mis en exergue le besoin d'apporter une attention particulière à la question de la migration dans la région. Elle a informé qu'une étude sur l'impact du Bureau était en cours d'élaboration et qu'elle sera disponible avant la fin de l'année 2006. Cette action s'insère dans le cadre de la mouvance de la réforme annoncée au sein des Nations Unies ainsi que de celle engagée par le Secrétaire Exécutif de la CEA.

64. Elle a exprimé ses sincères remerciements au Gouvernement du Maroc pour tout l'appui octroyé lors du transfert du Bureau, dont les effets positifs commencent à se faire sentir. Elle a informé que les résultats et recommandations du CIE seront prochainement communiqués à la Conférence des Ministres Africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique qui aura lieu le 10 mai 2006 à Ouagadougou (Burkina Faso).

## ANNEXE I

### RECOMMANDATIONS DE LA 21<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS

A l'issue des délibérations, les membres du CIE ont fait les recommandations suivantes, qu'ils ont demandé au Bureau de transmettre à la Conférence des Ministres pour adoption:

#### **I. Aux Etats membres**

- Fournir à la CEA, à sa demande, les informations et données nécessaires à ses travaux: études, rapports,... avec un accent particulier sur celles destinées à l'Observatoire;
- Designier des coordinateurs nationaux officiels, pour les pays qui ne l'ont pas encore fait.

#### Conjoncture économique et sociale

- Entamer la réflexion et étudier l'opportunité de créer des fonds nationaux de régulation pour faire face aux chocs exogènes et développer l'échange d'expériences dans ce domaine;
- Etudier les impacts du démantèlement de l'accord multifibres sur la croissance et l'emploi, notamment des femmes, et favoriser un échange d'expériences entre les pays concernés de la région;
- Intégrer de manière plus systématique les aspects sociaux et notamment l'emploi dans les programmes économiques et dans l'évaluation des performances annuelles des pays;
- Remettre à niveau et adapter les systèmes éducatifs afin de mieux répondre aux mutations du marché du travail, notamment dans le cadre de l'édification de la société du savoir;
- Créer des dispositifs qui encouragent la création d'emplois, en faveur des jeunes et des femmes et encourager le partage d'informations sur les expériences réussies dans ce domaine.

#### Commerce et intégration régionale

- Créer et/ou renforcer les capacités des universités et centres de recherche à mener des travaux sur les différentes dimensions de l'intégration régionale;
- Accélérer la mise en œuvre de projets régionaux d'infrastructure basés sur le partenariat public/privé, dans le cadre du NEPAD;
- Promouvoir au niveau national l'utilisation des TIC dans les transactions commerciales, le e-gouvernement et les banques.

## Eau et environnement

- Développer la coopération régionale pour pallier à tous les problèmes liés au partage des ressources transfrontalières;
- Mettre en œuvre dans le cadre de la vision africaine (Perspective 2025), le plan d'action régional sur l'eau et l'environnement afin d'assurer une utilisation optimale des ressources.

## **II. A la CEA - AN**

### Evolution des structures économiques

- Utiliser les études prospectives des plans et programmes de développement à long et moyen terme disponibles auprès des Etats membres pour identifier et hiérarchiser les grands projets notamment d'infrastructures et les grandes options de développement allant dans le sens du renforcement du processus d'intégration régionale, et ce pour mieux harmoniser les décisions relatives aux grands projets structurants pour la région et intégrer ce sujet de manière plus systématique dans le programme de travail du Bureau;
- Affiner l'identification des secteurs porteurs en concertation avec les secteurs public et privé et associer les CER à la réflexion, dans le cadre de l'approfondissement de la réflexion sur l'évolution des structures;
- Mener une étude sur le chômage des jeunes avec un accent particulier sur celui des diplômés;
- Intégrer de manière plus systématique les aspects sociaux et la question de l'emploi dans l'analyse des performances annuelles des pays.

### Commerce et intégration régionale

- Mener une étude pour identifier les barrières non tarifaires qui freinent le commerce intra – régional;
- Organiser un forum régional sur le commerce tel que prévu par le Bureau en novembre 2006 et y tenir une foire commerciale destinée aux entrepreneurs de la région;
- Mettre en place un mécanisme de coordination entre les pays d'Afrique du nord sur les négociations à l'OMC dans le cadre du Centre Africain de Politique Commerciale (CAPC);
- Continuer à travailler sur la plateforme de commerce électronique et s'assurer qu'elle bénéficie à tous les Etats membres;
- Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur le potentiel du e-commerce auprès des opérateurs économiques notamment pour le marketing, la communication et la vente des services afin de développer des applications de E-commerce.

#### Atelier d'experts sur les Règles d'origine

- Associer à l'organisation de l'atelier sur les règles d'origine les ministères du commerce, les administrations des douanes et les instituts chargés de la propriété intellectuelle. Centrer le programme de l'atelier sur des questions techniques et inclure une session sur les règles non préférentielles.

#### Eau et environnement

- Mobiliser les partenaires pour mettre en place des actions concertées afin d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, dans le cadre notamment de la réalisation du plan de Tunis.

#### Agendas régionaux et internationaux de développement

- Continuer à informer le CIE sur les agendas régionaux et internationaux et contribuer, par cet échange d'informations, à la concertation entre les pays d'Afrique du nord et ainsi, renforcer la position de la région dans la mise en œuvre des agendas régionaux et internationaux.

### **III. A la CEA**

- Renforcer les capacités des communautés économiques régionales d'Afrique du nord à intervenir dans leurs différents domaines d'intérêt, notamment à travers un échange sur les expériences menées par la CEA dans les autres régions d'Afrique.
- Intégrer de manière plus systématique les aspects sociaux et la question de l'emploi dans l'analyse des performances annuelles des pays.

## ANNEXE II

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme des travaux
4. Les conditions économiques et sociales en Afrique du nord en 2005
5. Le commerce en Afrique du nord
  - 5.1 Evaluation du potentiel de l'intégration régionale
  - 5.2 Les règles d'origine
  - 5.3 Le E-commerce
6. Evolution des structures économiques en Afrique du nord (2ème étape)
7. Rapport économique 2005 sur l'Afrique
8. Eau, environnement et développement durable en Afrique du nord
9. L'Afrique du nord et les agendas régionaux et internationaux de développement
10. Rapports d'activités pour la période avril 2005 - mars 2006
  - 10.1 Activités du Bureau pour l'Afrique du nord
  - 10.2 Activités de la CEA
11. Programme de travail pour la période avril 2006 - décembre 2007
12. Date et lieu de la prochaine réunion du CIE
13. Questions diverses
14. Adoption du rapport
15. Clôture de la réunion.

## ANNEXE III

### LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

#### ETATS MEMBRES / MEMBER STATES

##### **ALGERIE / ALGERIA**

1. M. Boumedile Guennad  
Ambassadeur adjoint  
Ambassade d'Algérie, Rabat (Maroc)  
Tél.: + 212 37 76 69 68 / 37 66 15 74 / 37 76 54 74 - Fax: +212 37 76 22 37
2. M. El-Hadj Belharizi  
Ministre plénipotentiaire  
Ambassade d'Algérie, Rabat (Maroc)  
Tél.: + 212 37 76 69 68 / 37 66 15 74 / 76 54 74 - Fax: +212 37 76 22 37  
belharizi@netscape.net
3. M. Mohand Ait Ouazzou  
Chef d'études, Services du Chef du gouvernement – Délégué à la planification  
Alger (Algérie)  
Tél: + 213 21 60 46 59 – Fax: +213 21 48 09 59/ +213 21 48 49 88  
r-aitouazzou@hotmail.com
4. M. Mohamed Chérif Benerbaiha  
Directeur d'études chargé des relations extérieures et de la coopération  
Services du Chef du gouvernement - Délégué à la planification, Alger (Algérie)  
Tél: + 213 21 48 04 78 / 48 39 45 - Fax: +213 21 48 09 59 /48 49 88  
mcherifben@yahoo.fr
5. M. Abderrahmane Rouabah  
Chef de bureau à la Direction générale Afrique, Ministère des affaires étrangères  
Alger (Algérie)  
Tél: + 213 21 59 66 09 – Fax: + 213 21 50 41 41

##### **EGYPTE / EGYPT**

6. M. Haïtham Mahmoud Ghobashy  
Second Secretary  
Ministry of Foreign Affairs, Cairo (Egypt)  
Tel: + 202 574 74 01/ 574 79 36  
hyth10@yahoo.com

##### **LIBYE / LIBYA**

7. M. Khaled El Hachmi Khalifa  
Conseiller commercial, Bureau de fraternité Arabe – libyenne, Rabat (Maroc)  
Tél.: + 212 37 63 18 71 - 73 – Fax: + 212 37 63 18 77
8. M. Abdusalam Mabrouk Abonajha  
Research Economics, People's General Secretariat for Planning, Tripoli (Libya)  
Tel: + 218 91 381 19 75

## **MAROC / MOROCCO**

9. M. Mohammed Bijaad  
Secrétaire Général, Haut Commissariat au Plan  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 76 27 57
10. Mme Raja Ghannam  
Directeur de la coopération multilatérale  
Ministère des affaires étrangères et de la coopération  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 76 68 29  
Fax: + 212 37 76 55 08
11. M. My Ahmed Ibrahim  
Directeur de la planification, Haut commissariat au plan  
Rabat (Maroc)  
Tel: + 212 37 76 15 53  
Fax: +212 37 76 45 76
12. M. Ahmed Jmila  
Chef de la division des infrastructures économiques  
Direction de la planification, Haut commissariat au plan  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 76 38 97 – Fax: + 212 37 76 45 76  
ajmila27@yahoo.fr
13. M. Jamil Berdai  
Chef de la Division des secteurs productifs et de compétitivité  
Direction de la planification, Haut Commissariat au Plan, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 76 02 91/+212 68 42 53 26  
Fax: + 212 37 76 45 76  
jamilberdai@yahoo.fr
14. Mme Zakia El Midaoui  
Chef de division des organes et conférences à caractère économique  
Direction de la coopération multilatérale, Ministère des affaires étrangères et de la coopération  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 66 00 58  
Fax: + 212 37 76 55 08
15. Mme Fatima Hqiaq  
Chef de la division de la coopération et de la communication, Haut commissariat au plan  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 76 00 98 – Fax: + 212 37 76 00 67  
bureausg@yahoo.fr
16. M. Lahoual Kouider  
Chef de division des relations commerciales avec les pays arabes  
et les organisations régionales, Ministère du commerce extérieur, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 74 05 73 93 – Fax: + 212 37 70 32 31  
lahoual@mce.gov.ma

17. M. Mustapha Lhamouz  
Chef de division, Office d'exploitation des ports (ODEP), Casablanca (Maroc)  
Tél: + 212 22 23 23 24 – Fax: + 212 22 25 31 88  
m-lhamouz@odep.org.ma
18. M. Rachid Firadi  
Chef du service de la coopération multilatérale  
Direction du partenariat, de la communication et de la coopération  
Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 68 16 35  
Fax: + 212 37 77 26 40
19. Mme Naima Tadlaoui  
Chef de service de la coopération régionale du système des Nations Unies  
Direction de la coopération multilatérale  
Ministère des affaires étrangères et de la coopération, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 66 00 58 – Fax: + 212 37 76 55 08
20. M. Brahim Chouqui  
Chef de service des relations avec les institutions internationales  
Direction du trésor et des finances extérieures, Ministère des finances, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 73 68/ + 212 61 37 37 18 - Fax: + 212 37 67 73 69  
b.chouqui@dtfe.finances.gov.ma
21. M. Mohammed Benjelloun  
Chargé d'études et chargé des relations commerciales multilatérales  
Ministère du commerce extérieur, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 70 63 21 – Mobile: + 212 60 55 48 77  
Fax: + 212 37 70 32 31  
benjelloun@mce.gov.ma
22. Mlle Jihan Hariri  
Inspecteur divisionnaire, Direction du trésor et des Finances et de la privatisation  
Ministère des finances et de la privatisation, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 73 69 - Fax: + 212 37 67 73 57  
j.hariri@dtfe.finances.gov.ma
23. Mme Hind Meiouet  
Ingénieur d'Etat, Ministère des finances et de la privatisation, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 61 81 85 05  
meiouet@depf.finances.gov.ma
24. M. Driss Rassam  
Cadre, Direction du trésor et des finances extérieures,  
Ministère des finances, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 73 69 / + 212 61 40 51 22 - Fax: + 212 37 67 73 57  
d.rassam@dtfe.finances.gov.ma
25. M. Nasser Chouqui  
Cadre  
Direction du trésor et des finances extérieures, Ministère des finances, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 73 68 / - Fax: + 212 37 67 73 57  
n.chouqui@dtfe.finances.gov.ma

26. Mlle Nassira Rheyati  
Cadre supérieur  
Direction du Partenariat de la communication et de la coopération  
Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 77 26 62 - Fax: + 212 37 77 26 40

**MAURITANIE / MAURITANIA**

27. M. Abdel Kader Ould Mohamed Mahmoud  
Directeur administratif et financier, Ministère des affaires économiques et du développement  
Nouakchott (Mauritanie)  
Tél: + 222 525 75 41 / Mobile: + 222 630 30 60 – Fax: + 222 524 45 69
28. M. Ahmed Taki Ould Mohamed  
Chef de division, Ministère des affaires économiques, Nouakchott (Mauritanie)  
Tél: + 222 655 59 71  
ahmed\_taki@yahoo.fr

**SOUDAN / SUDAN**

29. Mme. Sawsan Mohamed Salih Omar  
Chargée d'affaires, Ambassade du Soudan, Rabat (Maroc)  
Tél.: + 212 37 75 28 63 / 64 – Fax: + 212 37 75 28 65

**TUNISIE / TUNISIA**

30. Son Excellence Monsieur Salah Baccari  
Ambassadeur de la République tunisienne  
Ambassade de Tunisie  
Rabat (Maroc)  
Tél.: + 212 37 73 06 36 / 37 66 02 51 – Fax: + 212 37 73 06 37
31. Mme Ikbal Fekih  
Directeur  
Ministère du développement et de la coopération internationale, Tunis (Tunisie)  
Tél: + 216 71 798 522 / 848 742 – Fax: + 216 71 799 069  
i.fekih@mdci.gov.tn
32. Mme Imen Kalai Ayari  
Conseiller des services publics, Sous-directeur chargée de la coopération internationale  
Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme (CREDIF)  
Tunis (Tunisie)  
Tél.: + 216 71 885 322 – Fax: + 216 71 887 436 / 882 893  
Directeur.General@credif.rnrt.tn

## **AMBASSADES ET CONSULATS / EMBASSIES AND CONSULATES**

### **ALLEMAGNE**

33. M. Hans Christian Winkler  
Conseiller économique  
Ambassade d'Allemagne, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 68 91 13 – Mobile: 212 65 88 14 54  
wi-1@raba.diplo.de
34. Mme Birte Erdmann  
Attachée commerciale  
Ambassade d'Allemagne, Rabat (Maroc)

### **BELGIQUE**

35. Mr Takis Kakayannis  
Attaché économique et commercial  
Représentation économique et commerciale Wallonne et Bruxelles-capitale  
Consulat général de Belgique, Casablanca (Maroc)  
Tél: + 212 22 26 80 27 – GSM: + 212 61 21 05 46  
Fax: + 212 22 22 98 12  
awex.bxl.mor@casanet.net.ma

### **CAMEROUN**

36. Son Excellence Monsieur Mahammat Paba Salé  
Ambassadeur  
Ambassade du Cameroun  
Doyen du Groupe africain  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 75 41 94 / 37 75 88 18  
Fax: + 212 37 75 05 40

### **COMMISSION EUROPEENNE**

37. M. Aristide Sun  
Attaché commercial, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 57 98 42  
Fax: + 212 37 57 98 10  
aristide.sun@cee.eu.int
38. Mme Monique Marquion  
Chargée d'études, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 57 98 00  
Fax: + 212 37 57 98 10  
monique.marquion@cee.eu.int

### **ESPAGNE**

- Mme Mercedes Español  
Département d'Investissement  
Bureau économique et commercial d'Espagne  
Ambassade d'Espagne, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 76 07 41  
Fax: + 212 37 76 81 82  
rabat@mcx.es

## **FRANCE**

39. M. Jean Alexandre Egea  
Conseiller économique et commercial  
Ambassade de France, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 68 98 00 – Fax: + 212 37 68 98 10  
jean-alexandre.egea@missioneco.org
40. Mme Delphine Goguet  
Attachée commerciale  
Ambassade de France, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 68 98 20 – Fax: + 212 37 68 98 10  
delphine.goguet@missioneco.org
41. Mme Isabelle Graviere Troadec  
Conseillère financière  
Ambassade de France, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 68 98 00  
isabelle.graviere-troadec@missioneco.org

## **ROYAUME UNI**

42. Son Excellence Monsieur Charles Gram  
Ambassadeur  
Ambassade du Royaume Uni, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 72 19 15 / 212 37 23 86 00 - Fax: + 212 37 70 45 31

## **ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES** **INTERNATIONAL AND REGIONAL ORGANISATIONS**

### **AFRICAN CENTRE FOR APPLIED RESEARCH AND TRAINING IN SOCIAL DEVELOPMENT (ACARTSOD)**

43. Dr. Ali El Hawat  
Professor of Sociology and Research Associate, Tripoli, Libya  
Tél: + 218 21 47 72 666 – 44 46 211 - Mobile: + 218 91 32 23 691  
Fax: + 218 21 36 02 788  
elhawatali@yahoo.com

### **CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE (CIDC)**

44. M. Rachid Azaroual  
Chargé d'études, Casablanca (Maroc)  
Tél: + 212 22 31 49 74 / 31 00 33  
Fax: + 212 22 31 01 10  
icdt@icdt.org

### **COMMUNAUTE DES ETATS SAHELO-SAHARIENS (CEN-SAD)**

45. M. Ibrahim Ajal  
Directeur de cabinet, Tripoli (Libye)  
Tél: + 218 21 334 24 19  
Fax: + 218 21 334 22 08/09  
ajal52@yahoo.com

**LIGUE DES ETATS ARABES / LEAGUE OF ARAB STATES**

46. Dr. Thamer Mahmoud Al Any  
Director of Economic Relations Department, Caire (Egypte)  
Tél: + 202 575 05 11 – Mobile: + 20 12 331 11 52  
Fax: + 202 574 03 31  
thameralany@hotmail.com

**OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL (OSS)**

47. M. Ahmed Mamou  
Conseiller scientifique, Tunis (Tunisie)  
Tél: + 216 71 206 633 – Fax: + 216 71 206 636  
ahmed.mamou@oss.org.tn

**ORGANISATION ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (AOAD)**

48. M. Ahmed Abouyoub  
Chef du Bureau, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 76 74 76 - Fax: + 212 37 76 04 06  
aodart@mtds.com - www.aoad.org

**UNION DU MAGHREB ARABE (UMA)**

49. Son Excellence Monsieur Habib Ben Yahia  
Secrétaire Général  
Rabat (Maroc)
50. Mme Saida Mendili  
Directrice chargée des affaires économiques  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 12 74/78/80 - Fax: + 212 37 67 12 53  
sg.uma@maghrebarabe.org

51. M. Jamel Boujdaria  
Chef de Division chargé des affaires économiques  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 12 74/78/80  
Fax: + 212 37 67 12 53  
boujamel@yahoo.com

**UNION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU NORD DE L'AFRIQUE  
(UAPNA)**

52. M. Mohammed El Kaddioui  
Secrétaire exécutif  
Casablanca (Maroc)  
Tél: + 212 22 23 23 24 - Fax: + 212 22 25 29 91  
m\_elkaddioui@odep.org.ma

**CHAMBRES DE COMMERCE / CHAMBERS OF COMMERCE**

**CENTRE DE PROMOTION DES EXPORTATIONS (CEPEX)**

53. M. Ali Falah  
Directeur, Représentation commerciale tunisienne au Maroc  
Casablanca (Maroc)  
Tél: + 212 22 22 19 90 / 212 22 27 49 67 – Fax: + 212 22 27 49 63  
econo@iam.net.ma

**CENTRE MAROCAIN DE PROMOTION DES EXPORTATIONS (CMPE)**

54. M. Driss Baakil  
Marketing Analyst  
Casablanca (Maroc)  
Tél: + 212 22 30 22 10 / 30 75 43  
Fax: + 212 22 30 17 93 / 45 05 57  
cmpe@cmpe.org.ma

**CONFEDERATION GENERALE DES ENTREPRISES DU MAROC (CGEM)**

55. Mme Farida Afkir  
Chargée d'études  
Casablanca (Maroc)  
Tél: + 212 22 25 26 96 / 97/ 98/ 99  
Fax: + 212 22 25 38 39  
cgem@cgem.ma  
afkir@cgem.ma

**LIBYAN ARAB AFRICAN INVESTMENT CO.**

56. Ing. Rdwan Gashot  
Tel: + 218 21 489 01 46 / 489 05 86 / 489 26 13  
Mobile: + 218 91 21 29 838  
Fax: +218 21 489 38 00 / 489 18 67  
info@laaico.com  
rbag@mail.lttnet.net

**ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**  
**NON - GOVERNMENTAL ORGANISATIONS**

**ASSOCIATION DEMOCRATIQUE DES FEMMES DU MAROC (ADFM)**

57. Mme Fatiha Daoudi  
Membre du bureau, Rabat (Maroc)  
Tel: + 212 37 73 71 65  
Mobile: + 212 63 72 67 59  
fatiha\_daoudi@yahoo.fr

**ASSOCIATION DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES DU MAROC (AFEM)**

58. Mme Imane Rtabi, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 61 38 01 30  
Fax: + 212 37 68 22 77  
rimane@maghrebnet.com

**ESPOD (ENTREPRISES FEMININES)**

59. Mme Oum Zohour Kanouni  
Présidente du Bureau régional, Rabat (Maroc)  
Tél/Fax: + 212 37 71 13 08  
oumzohourk@yahoo.fr

**UNIVERSITES / UNIVERSITIES**

60. M. Azzedine Ghoufrane  
Vice doyen de la Faculté de Droit – Souissi, Rabat (Maroc)  
Tel: + 212 68 18 89 67  
Fax: + 212 37 67 17 51  
ghoufraneaz99@hotmail.com

61. M. Farid Lakhdar Ghazal  
Enseignant chercheur  
Faculté de Droit Agdal, Rabat (Maroc)  
Tel: + 21261 30 12 96  
farid1951@hotmail.com
62. Mme. Malika Benradi  
Professeur de la Faculté de Droit Agdal, Rabat (Maroc)  
Tel/Fax: + 212 37 71 34 50 – Mobile: + 212 61 48 93 48  
malikabenradi@yahoo.fr
63. M. Mohamed Abouch  
Enseignant chercheur  
Faculté de Droit, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 64 77 61 72  
abouch\_m@yahoo.fr
64. M. Elatrassi Ahmed  
Enseignant à HEC, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 56 43 56/ 061 53 66 88  
atrassi\_ahmed@yahoo.fr
65. M. Mustapha Machrafi  
Professeur chercheur en sciences économiques  
Institut des études africaines, Rabat (Maroc)  
Tél.: + 212 37 77 65 79 / 37 77 65 76 – Mobile: + 212 60 72 96 00  
Fax: + 212 37 77 84 25  
machrafi@free.fr

**SYSTEME DES NATIONS UNIES / UNITED NATIONS SYSTEM**

**BIT**

66. Mme Naima Tchiche  
Coordonnatrice nationale du projet de renforcement des relations professionnelles  
au Maroc  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 77 82 90  
Fax: + 212 37 77 82 88  
naima.tchiche@wanadoopro.ma

**FAO**

67. M. Habib Halila  
Représentant de la FAO, Rabat (Maroc)  
Tel: + 212 37 65 43 08/38  
Fax: + 212 37 65 45 52  
FAO-MA@fao.org
68. M. Abdelwahab Bouchanine  
Représentant Assistant, Rabat (Maroc)  
Tel: + 212 37 65 43 08/38  
Fax: + 212 37 65 45 52

69. M. Abdelaziz El Maghraoui  
Assistant au Programme, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 65 43 08/38  
Fax: + 212 37 65 45 52  
FAO-MA@fao.org

**ONUUDI**

70. M. Alain Villard  
Représentant de l'ONUUDI, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 77 58 68 – GSM: + 212 60 89 23 01  
Fax: + 212 37 77 10 11  
villard@mcinet.gov.ma

71. Mlle Ebe Muschialli  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 77 58 68  
Fax: + 212 37 77 10 11

**ONUSIDA**

72. M. Houssine El Rhilani  
Conseiller en suivi et évaluation, Rabat (Maroc)  
Tél/Fax: + 212 37 76 02 60 + 212 61 48 11 22  
elrhilani@unaids.org

**PNUD/ICTDAR**

73. M. Yahia Bouabdellaoui  
SME'S Project Manager, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 61 21 15 89  
y.bouabdellaoui@iav.ac.ma

**UNESCO**

74. M. Ferando Zarauz  
Chargé de programmes, Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 03 74  
Fax: + 212 37 67 03 75  
f.zarauz@unesco.org

**UNICEF**

75. Mme Maie Ayoub Von Kohl  
Représentante de l'UNICEF, Coordonnatrice du Système des Nations Unies p.i.  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 75 97 41/42/43  
Fax: + 212 37 75 97 60  
rabat@unicef.org

**SECRETARIAT**

**CEA - SIEGE A ADDIS ABEBA / ECA - HEADQUARTERS ADDIS ABABA**

76. M. Ateem Eltigani  
Senior Regional Advisor, OPC  
Addis Ababa, Ethiopia  
eateem@uneca.org - <http://www.uneca.org>

77. M. Mustapha Sadni Jallab  
Economist, TRID-CEA  
Addis Ababa, Ethiopia  
Tel: + 251 115 44 52 12  
msadni-jallab@uneca.org - <http://www.uneca.org>

**BUREAU DE LA CEA POUR L'AFRIQUE DU NORD /  
ECA OFFICE FOR NORTH AFRICA**

22 Rue Jabal Al Ayachi – B.P. 827 - Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 67 45 95 / 37 67 50 12 Fax: + 212 37 67 52 82  
srdc-na@uneca.org / <http://www.uneca-na.org>

78. Mme. Karima Bounemra Ben Soltane, Directrice  
79. M. Abdelillah Ouaqouaq, Economiste principal  
80. M. Lamine Gueye, Démographe  
81. Mme. Semia de Tapia, Chargée des affaires sociales  
82. Mme. Aissatou Gueye, Economiste  
83. M. Jean Paul Gondjé, Expert en TIC  
84. Mme. Yemenugshal Bekele, Chargée de l'administration et des finances  
85. Mohamed Mosseddek, Assistant de recherche  
86. Mme. Karima Bekkari, Assistante administrative  
87. Mme. Zohra Ben Boubaker, Assistante de direction  
88. Mme. Aouatif El Arroud, Assistante financière  
89. Mme. Naima Sahraoui, Secrétaire  
90. Mme. Latifa Guerma, Secrétaire  
91. Mme. Marame N'dour, Stagiaire  
92. Mme. Marie-Suzanne Okon, Stagiaire  
93. Mme. Nisrine Ezzaouya

**CONSULTANTS**

94. M. Lahcen Achy  
Professeur Universitaire  
Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA), Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 61 10 70 45 - [lachy@ulb.ac.be](mailto:lachy@ulb.ac.be)
95. M. Mustapha Mezghani  
Tunis (Tunisie)  
Tél: + 216 71 85 87 50 / 75 - Fax: + 216 71 85 88 40  
[mustapha.mezghani@2cw.com.tn](mailto:mustapha.mezghani@2cw.com.tn)

**AUTRES / OTHERS**

96. M. Mohamed Ghalloudi  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 61 36 66 97  
Fax: + 212 37 56 53 55  
[dr.ghaloak@menara.ma](mailto:dr.ghaloak@menara.ma)  
Retraité de la FAO
97. M. Taoufik Fakhfakh  
Rabat (Maroc)  
Tél: + 212 37 77 65 59 – Fax: + 212 37 68 03 13  
Retraité de la CEA

## ANNEXE IV

### LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail	Référence
Ordre du jour provisoire	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/1/Rev.1
Ordre du jour provisoire annoté	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/1/Add.1/Rev.1
Programme provisoire des travaux	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/1/Add.2/Rev.1
Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du nord en 2005	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/2
Le commerce en Afrique du nord:	
- Evaluation du potentiel de l'intégration régionale	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/I
- Les règles d'origine	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/II
- Le E-commerce	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/III
Evolution des structures économiques en Afrique du nord	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/4
Eau, environnement et développement durable en Afrique du nord	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/5
L'Afrique du nord et les agendas régionaux et internationaux de développement	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/6
Rapport sur les activités du Bureau pour la période avril 2005 – mars 2006	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/7
Programme de travail pour la période avril 2006 - décembre 2007	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/8
Les initiatives et programmes de développement majeurs de la CEA (2005-2006)	ECA/OPC/ICE/2006/2
Liste des documents	CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/Inf.2
Documents pour information	Référence
Rapport de l'atelier sur «La Conception de Codes et la Mise en Application de Normes pour la Gouvernance d'entreprise en Afrique du Nord ». Salé/Rabat (Maroc) 5-7 décembre 2005	CEA-NA/RABAT/GOV/Rapport
Rapport de l'atelier de formation sous régional sur «L'intégration du travail non rémunéré et de la production des ménages dans les comptes nationaux, les budgets et politiques de développement».Rabat (Maroc) 12-16 décembre 2005	ECA-NA/RABAT/GENDER/2
Guide d'intégration du travail non rémunéré et de la production des ménages dans les comptes nationaux, les budgets et politiques de développement	ECA/ACGD/ERG/2003
Rapports nationaux sur l'eau et l'environnement:	
- Algérie	CEA-AN/PUB/EAU/DZ/1
- Egypte	CEA-AN/PUB/EAU/EG/2
- Libye	CEA-AN/PUB/EAU/LY/3
- Mauritanie	CEA-AN/PUB/EAU/MR/4
- Maroc	CEA-AN/PUB/EAU/MA/5
- Soudan	CEA-AN/PUB/EAU/SD/6
- Tunisie	CEA-AN/PUB/EAU/TN/7
Rapport sous régional sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique du nord	CEA-AN/PUB/EAU/8

---

Evolution des structures économiques:

- Algérie	CEA-AN/RABAT/TR/DZ
- Egypte	CEA-AN/RABAT/TR/EG
- Libye	CEA-AN/RABAT/TR/LY
- Mauritanie	CEA-AN/RABAT/TR/MR
- Maroc	CEA-AN/RABAT/TR/MA
- Soudan	CEA-AN/RABAT/TR/SD
- Tunisie	CEA-AN/RABAT/TR/TN

---

Rapport économique sur l'Afrique 2005

---

African Governance Report 2005

---

Sommet mondial sur la société de l'information

- Déclaration de principes	WSIS-03/GENEVA/DOC/4-F
- Plan d'action	WSIS-03/GENEVA/DOC/5-F

---

**MESSAGE DE REMERCIEMENT  
A SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI  
AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE MAROCAINS**

A l'issue des travaux de la vingt et unième réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord de la Commission économique pour l'Afrique tenue du 4 au 6 avril 2006 et dont la session inaugurale a été rehaussée par la présence de Monsieur Mohamed Bijaad, Secrétaire général du Haut Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, nous, participants à cette réunion, avons l'honneur d'exprimer à votre Majesté notre parfaite reconnaissance et nos vifs remerciements.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer à Votre Majesté notre profonde gratitude pour l'extrême sollicitude que le gouvernement de Votre Majesté ne cesse de manifester à l'égard de notre réunion et pour les excellentes dispositions prises pour garantir son succès.

Nous souhaitons exprimer notre vif intérêt pour l'Initiative Nationale du Développement Humain que Vous avez lancée en 2005, et pour les efforts que Vous ne cessez de déployer pour le renforcement des liens de coopération intra - africains.

Nous souhaitons à Votre Majesté gloire, santé et bonheur, à Votre pays progrès et prospérité et à Votre cher peuple paix et bien être sous la conduite éclairée de Votre Majesté.

Fait à Rabat, le 6 avril 2006